

MOISSAC, VILLE DE JUSTES OUBLIEE

Compte rendu de l'Assemblée Générale Constitutive

le 05 novembre 2013

27 Avenue de Ségur 75007 Paris

Emargement de la feuille de présence:

Présents: 38

Pouvoirs: 14

donc: 52 personnes présentes ou représentées

nb : Mme AC Elkaim a donné son pouvoir à Mme D Simon

Le quorum de la majorité des membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Désignation du Président de séance:

Mr. Jean Claude Simon est élu à l'unanimité des membres présents

Désignation du Secrétaire de séance:

Mr Albert Perelman est élu à l'unanimité des membres présents.

La séance débute à: 16 heures 30

Ordre du jour:

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Devenir de l'association? En cas de continuité
- Affectation du résultat
- Vote du budget prévisionnel
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rapport moral

présenté par: Jean Claude Simon

Rappel des journées de Moissac, du colloque, des retombées positives de ces journées par la présence du président JC Simon à l'inauguration du lieu de mémoire du Chambon sur Lignon et à Tence pour une remise de médaille de Juste parmi le Nations. Participation à la rédaction du scénario d'une bande dessinée, éditée par une association Juive, relatant l'aventure de Moissac et de Shatta et Bouli.

voix pour: 52

voix contre: 0

abstention: 0

Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité

Rapport financier

présenté par: Denise Simon

Rappel des recherches de financement, bilan adressé aux institutions donatrices, étude des frais engagés lors des journées de Moissac, explication de quelques budgets.

voix pour: 52

voix contre :0

abstention: 0

Le rapport financier est donc approuvé à l'unanimité.

Devenir de l'association:

A l'unanimité il est voté la poursuite de l'activité de l'association.

Affectation des résultats

Projet d'aide à l'édition du livre de Catherine Lewertowski :

étude des devis de traduction en hébreu, de rédaction, de correction des épreuves.

La proposition de Mme Elkaim de faire traduire ce livre plutôt en anglais qu'en hébreu obtient 2 voix.

Cette proposition est rejetée par 50 voix contre et 2 voix pour

En conséquence l'assemblée décide de confier au président l'étude des possibilités financières et de rechercher des fonds nécessaires pour aider à la réalisation du projet de traduction en hébreu.

Projet d'aide à la sortie du livre de François Boulet.

Le livre est actuellement à l'imprimerie, l'éditeur n'a demandé que le paiement des frais de correction et de relecture. Il offre à l'association les frais d'imprimerie.

En conséquence l'assemblée décide, à l'unanimité, qu'il sera attribué en son temps une participation aux frais de signature à Moissac.

Budget prévisionnel

L'assemblée compte sur l'arrivée de nouveaux adhérents. (Etas Unis ?)

Elle demande au Président de veiller à la mise en œuvre des points précédents (livres)

Montant de la cotisation 2014

A l'unanimité le montant de la cotisation est fixé à 25 euros pour tous les membres de l'association y compris les membres du bureau.

Renouvellement des membres et élargissement du Bureau.

Membre sortant:

L'assemblée générale, à l'unanimité, décide que compte tenu du non-paiement de cotisation et de l'absence de participation décharge Mme Judith Raffy des fonctions de trésorière.

Sont élus membres entrants:

Jean-Yves Laneurie à l'unanimité

Albert Perelman à l'unanimité

Denise Simon

à l'unanimité

Election au Bureau

A l'unanimité des membres présents sont élus:

Président:	Jean Claude Simon
Vice-Président:	Annie Claude Elkaim
	Jean Yves Laneurie
Secrétaire:	Henri Jouf
	Albert Perelman
Trésorière:	Denise Simon

Questions diverses

Absence des rusch de la conférence de Boris Cyrulnik.

A la demande d'Albert Perelman les étudiants journalistes pris en charge totalement par l'association durant le week end 27/28 avril 2013 lui ont répondu : » nous les avons perdu » !

L'assemblée dubitative déplore cette situation et espère que ces rusch n'apparaîtront pas ailleurs.

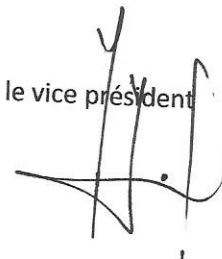
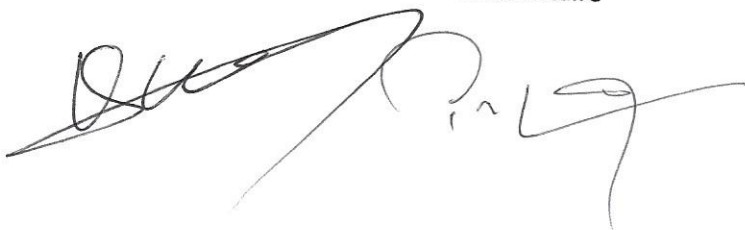
Elle demande au président d'être vigilant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 5 novembre 2013 à 17heures30

Le président

le secretaire

le vice président



Association "**Moissac, ville Justes oubliée**"

siège social: Lagarosse 82190 Brassac

simonjc@numericable.com

05 63 94 50 25

06 07 44 56 65